
Levée de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793), et signature du Président et des secrétaires

Jean Henri Voulland, Marie-Joseph de Chénier, Roger Ducos, Jacques Reverchon, Joseph Etienne Richard, Guillaume Chaudron-Rousseau, François-Louis Bourdon

Citer ce document / Cite this document :

Voulland Jean Henri, Chénier Marie-Joseph de, Roger Ducos, Reverchon Jacques, Richard Joseph Etienne, Chaudron-Rousseau Guillaume, Bourdon François-Louis. Levée de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793), et signature du Président et des secrétaires. In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 507;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38788_t1_0507_0000_14;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

les villes du Mans et de Saumur, leur avoir pris leurs canons et leur trésor, nos troupes tiennent leurs restes fugitifs, bloqués dans Noirmoutiers.

Nous donnerons ce rapport important dans l'un de nos prochains numéros.

Les nouvelles que donne ensuite Barère, de l'armée du Rhin, sont également satisfaisantes; nous avons eu un avantage près Haguenau.

La séance est levée à 5 heures.

LETTRES LUES PAR BARÈRE, DANS SON RAPPORT SUR LA VENDÉE, A LA SÉANCE DU 25 FRIMAIRE.

Turreau, Prieur (de la Marne) et Bourbotte, représentants du peuple près les armées réunies de l'Ouest et des côtes de Brest, à leurs collègues composant le comité de Salut public.

Au Mans, le 23 frimaire, 7 heures du soir, l'an II de la République française, une et indivisible.

(Suit le texte de la lettre qui est insérée dans le rapport de Barère (1).)

Lettre du citoyen Desmarres, commandant de la division de Bressuire, détaché de Cholet, le 18 frimaire.

(Suit le texte de la lettre du citoyen Desmarres qui est insérée dans le rapport de Barère (2).)

Dans le texte du *Moniteur*, cette lettre se termine ainsi :

« Sitôt qu'il y aura quelque chose de nouveau, je t'en instruirai.

« DESMARRÉS. »

Sur la proposition de Barère, la Convention accorde une pension de 1,000 livres à la famille de ce jeune héros, et 3,000 livres une fois payées.

Renkin, agent du conseil exécutif près l'armée du Rhin, au citoyen Bouchotte, ministre de la guerre.

« Strasbourg, 20 frimaire, l'an II de la République française.

« Citoyen ministre,

« Depuis mon retour de Nancy, je me suis occupé des affaires qui concernent l'armée, et

27 frimaire an II, mardi 17 décembre 1793, p. 351, col. 2. D'autre part, voyez ci-après, annexe n° 2, p. 511, le compte rendu du rapport de Barère, d'après divers journaux.

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 504, dans le rapport de Barère, la lettre de Turreau, Prieur et Bourbotte.

(2) Voy. ci-dessus, même séance, p. 506, dans le rapport de Barère, la lettre du citoyen Desmarres.

c'est avec un plaisir bien grand que je m'en trouve rapproché, et par conséquent à même, conjointement avec mon collègue, de t'en donner tous les jours des nouvelles.

« Avant-hier, 18, nous nous sommes battus toute la journée; nous avons pris trois redoutes à l'ennemi, mais il est venu en forces et les a reprises.

Hier, nous avons été plus heureux: le feu a commencé à la pointe du jour, et, à travers une grêle de balles et de boulets, les soldats de la République se sont emparés des redoutes et des hauteurs qui sont en deçà d'Haguenau.

L'ennemi n'ayant plus de position en avant de cette ville, nous y serions entrés le même jour si la nuit n'avait interrompu le feu qui n'a jamais, je crois, été mieux soutenu tant par les troupes de ligne que par les bataillons de volontaires qui se sont tous montrés dignes de la cause qu'ils défendent. La prise d'Haguenau n'étant qu'ajournée, j'espère te l'apprendre dans notre première. Nous avons perdu peu de monde et l'ennemi beaucoup; car il a été mis en déroute.

« Le feu a recommencé ce matin, à la pointe du jour; il fait le plus beau temps du monde; le soleil semble luire pour éclairer le triomphe des républicains et la fuite des esclaves. Ces nouvelles, comme tu vois, ne sont pas mauvaises. A demain, j'espère que nous en aurons de meilleures à t'écrire.

« J'écrirai sous peu de jours aux citoyens Saint-Just et Lebas, pour leur rendre un compte exact des différentes missions dont ils m'ont chargé. Je ne te parlerai pas de tout le bien qu'ils ont fait dans ces départements, je me bornerai à te dire que ça n'allait pas, et qu'à présent ça va.

« Salut et fraternité.

« RENKIN. »

Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, à Bouchotte, ministre de la guerre.

(Suit le texte de la lettre du général Pichegru qui est insérée dans le rapport de Barère (1).)

A la suite de la lecture de cette lettre, les deux décrets suivants ont été rendus :

(Suit le texte du premier et du troisième décret insérés à la fin du rapport de Barère (2).)

La séance est levée à 4 heures.

Signé : VOULLAND, Président; Marie-Joseph CHÉNIER, Roger DUCOS, REVERCHON, RICHARD, CHAUDRON-ROUSSAU, BOURDON (de l'Oise), secrétaires (3).

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 505, dans le rapport de Barère, la lettre du général Pichegru.

(2) Voy. ci-dessus, même séance, p. 506, dans le rapport de Barère, le texte de ces décrets.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 219.